



**COMPTE-RENDU**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 16 OCTOBRE 2014 à 17h30**

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Castel à M. Ugalde ; M. Escapil-Inchauspé à Mme Durruty (jusqu'à la délibération n° 2) ; Mme Belbaraka à M. Laiguillon (jusqu'à la délibération n° 2) ; M. Duzert à M. Murat.

**SECRETARE** : M. Boutonnet.



**Approbation** du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 juin 2014.  
Approuvé à l'unanimité.

-oOo-

**ADMINISTRATION GENERALE**

**1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.  
Pas de vote.

**2. Politique linguistique en faveur de la langue basque- Demande de subvention auprès de l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter auprès de l'Office Public de la Langue Basque une subvention.  
Adopté à l'unanimité.

**3. Maison des associations - Centre de ressources et d'appui à la vie associative (Crava) - Convention avec les associations "INSTEP Aquitaine" et "Sport Pyrénées Emploi 64"(rapporteur : M. Laiguillon)**

Le conseil municipal approuve les termes de ladite convention et autorise M. le Maire à la signer.  
Adopté à l'unanimité.

**4. Maison des associations - Mise à disposition d'un vélo-fauteuil (rapporteur : M. Aguerre)**

La Ville de Bayonne met à la disposition de l'association « L'autruche sur un fil de soi » un emplacement de stockage d'un vélo-fauteuil dans le hall de la Maison des associations. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention correspondante. Adopté à l'unanimité.

**5. Marché de fournitures administratives – Création d'un groupement de commandes avec le CCAS et lancement de la procédure de consultation des entreprises (rapporteur : M. Pocq)**

Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commandes correspondant et autorise M. le Maire à lancer la consultation ainsi qu'à signer les marchés à intervenir. Adopté à l'unanimité.

**6. Souscription de divers marchés d'assurances à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (rapporteur : M. Esmieu)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les marchés avec les attributaires proposés et à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés. Adopté à l'unanimité.

**7. Accords-cadres divers travaux d'impression - Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS et lancement de la consultation des entreprises (rapporteur : M. Esmieu)**

Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commandes et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante et à effectuer les démarches nécessaires pour engager la procédure visée et prendre toute décision concernant son exécution et règlement. Adopté à l'unanimité.

**8. Sécurité et prévention – Lutte contre les inondations - Dispositif de subventionnement pour acquisition de batardeaux (rapporteur : M. le Maire)**

Le conseil municipal approuve et rend applicables les dispositions proposées. Adopté à l'unanimité.

## **SYSTEMES D'INFORMATION ET VILLE NUMERIQUE**

**9. Très haut débit - Convention de programmation et de suivi des déploiements FttH (Fiber to the Home) sur la Ville de Bayonne et sur l'Agglomération (rapporteur : Mme Durruty)**

Le conseil municipal confirme la participation de la Ville de Bayonne à la démarche initiée par l'Agglomération Côte Basque-Adour, il approuve la convention de programmation et de suivi des déploiements FttH sur l'Agglomération et autorise M. le Maire à signer cette convention avec l'ensemble des autres signataires. Adopté à l'unanimité.

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

**10. Création et exploitation d'un réseau de chaleur pour la distribution d'énergie calorifique de la ville de Bayonne - Classement du réseau de chaleur (rapporteur : Mme Bisauta)**

Le conseil municipal valide le principe du classement du réseau de distribution d'énergie calorifique selon les dispositions proposées.

M. Nogues s'abstient.  
Adopté à la majorité.

**11. Constitution de servitude de passage et de réseaux par l'Agglomération Côte Basque-Adour au profit de la commune de Bayonne - Terrain sis avenue du 14 avril (voie d'accès de la desserte de la chaufferie bois) (rapporteur : Mme Bisauta)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer avec l'Agglomération l'acte de constitution de la servitude correspondante.

M. Nogues s'abstient.

Adopté à la majorité.

## **CULTURE ET PATRIMOINE**

**12. Médiathèque – Valorisation des fonds documentaires basques - Programme Bilketa – Contrat Territoire Lecture - Modification de la demande de subvention (rapporteur : M. Ugalde)**

Le conseil municipal approuve le plan de financement 2014-2016 modifié et sollicite la DRAC Aquitaine pour le versement d'une subvention de 15 000 € dans le cadre du Contrat Territoire Lecture 2014-2016

Adopté à l'unanimité.

**13. Aménagement d'un espace temporaire d'exposition 6 quai de Lesseps – Convention portant mise à disposition et mutualisation des locaux avec l'Agglomération (rapporteur : M. Ugalde)**

Le conseil municipal approuve les termes de la convention correspondante et autorise M. le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

**14. Convention d'objectifs entre la Ville de Bayonne et la « Société des Amis du Musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne » (rapporteur : M. Aguerre)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'association « Société des Amis du musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne ».

Adopté à l'unanimité.

**15. Musée Bonnat-Helleu – Projet « Vivre en musique » - Rémunération des intervenants (rapporteur : Mme Chabaud-Nadin)**

Dans le cadre du projet « Vivre en musique », le conseil municipal approuve les dispositions permettant la prise en charge par la Ville de la rémunération des intervenants.

Adopté à l'unanimité.

**16. Musée Bonnat Helleu - Prêt d'un tableau de Bon Boullogne au musée Magnin de Dijon et demande de subvention (rapporteur : Mme Candillier)**

Le conseil municipal accepte ce prêt, autorise M. le Maire à signer la convention correspondante et à solliciter auprès de la DRAC Aquitaine, une subvention au taux le plus élevé possible pour la restauration de cette œuvre.

Adopté à l'unanimité.

**17. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne - Acceptation d'un don par Pierre Minvielle de deux dessins de Pablo Tillac (rapporteur : Mme Taieb)**

Le conseil municipal accepte ce don pour le musée et remercie au nom de la Ville Monsieur Pierre Minvielle.

Adopté à l'unanimité.

**18. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don par Monsieur François Boucard de gouaches et encres de Jean Lesquibe (rapporteur : Mme Brau-Boirie)**

Le Conseil Municipal accepte ce don au profit du musée basque et de l'histoire de Bayonne et remercie au nom de la Ville, Monsieur François Boucard.  
Adopté à l'unanimité.

**19. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne - Dépôt de deux toiles d'Ignace-François Bibal et André Trébuchet par Guy Neplaz (rapporteur : M. Laiguillon)**

Le Conseil Municipal accepte cette proposition de dépôt au musée et remercie au nom de la Ville, Guy Neplaz, propriétaire des œuvres.  
Adopté à l'unanimité.

## **EDUCATION ET VIE SOCIALE**

**20. Convention avec les associations participant à l'opération de médiation pour la qualité de la vie nocturne à Bayonne (rapporteur : M. Millet-Barbé)**

Le conseil municipal approuve les termes de la convention liant la ville aux associations et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**21. Association Luma Baiona - Convention de mise à disposition de locaux sis place du Moulin de Balichon (rapporteur : Mme Bensoussan)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**22. Association Maison de la Vie Citoyenne Bayonne Centre-Ville - Convention de mise à disposition de locaux sis rue Georges Bergès (rapporteur : Mme Bensoussan)**

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**23. Association Maison de la Vie Citoyenne Saint-Etienne - Convention de mise à disposition de locaux sis rue du Grand Hargous (rapporteur : Mme Bensoussan)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**24. Association La Maison de l'Europe des pays de l'Adour Maritime - Convention de mise à disposition d'un local sis rue Sainte-Catherine (rapporteur : Mme Chabaud-Nadin)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**25. Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour l'année scolaire 2014-2015 – Demande de subventions au GIP-DSU et à la CAF (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter une demande de subvention au titre de l'animation du CLAS pour l'année scolaire 2014-2015, et à signer toutes les conventions d'attribution.  
Adopté à l'unanimité.

**26. Convention partenariale locale relative à l'accompagnement à la scolarité et aux familles dans le cadre du Projet éducatif territorial (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention correspondante avec les partenaires impliqués dans ces dispositifs.  
Adopté à l'unanimité.

**27. Règlement intérieur des services périscolaires pour l'année 2014-2015 (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur proposé.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas votent contre.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**28. Règlement intérieur du service de transport scolaire communal (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray)**

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur proposé.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE**

**29. Accessibilité et handicaps - Carrefours à feux équipés de télécommandes - Tarif de remplacement des télécommandes (rapporteur : M. Aguerre)**

Le conseil municipal approuve le tarif proposé.

Adopté à l'unanimité.

**30. Toponymie – Dénominations de voies et de lieux (rapporteur : M. Ugalde)**

Le conseil municipal attribue le nom proposé aux voies et lieux concernés.

Adopté à l'unanimité.

**31. Demandes d'exonération exceptionnelle de la redevance d'occupation du domaine public (rapporteur : M. Laiguillon)**

Le conseil municipal accorde les demandes d'exonération exceptionnelle présentées.

Adopté à l'unanimité.

**32. Enfouissement d'une ligne électrique avenue Docteur Gaudeul – Approbation de l'inscription au programme d'électrification du Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) et financement des travaux (rapporteur : Mme Brau-Boirie).**

Le conseil municipal valide le principe de la réalisation des travaux correspondants et de leur exécution par le Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques, approuve le montant et le plan de financement prévisionnels de l'opération, accepte la constitution d'une servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal, si nécessaire à la réalisation des travaux.

Adopté à l'unanimité.

**33. Aménagement des espaces paysagers de la Maison de la Vie Citoyenne Saint-Etienne sur le site de la Porcelaine – Avenant n°1 à la convention de mandat (rapporteur : Mme Bensoussan).**

Le conseil municipal approuve les termes de l'avenant n°1 permettant d'intégrer le coût définitif des aménagements paysagers de la MVC, il autorise M. le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité.

## **FETES TRADITIONNELLES**

### **34. Hébergement et restauration des personnels (rapporteur : M. Ugalde)**

Le conseil municipal approuve les dispositions relatives au contrat de travail d'un agent du Lycée Louis de Foix intervenu dans le cadre de l'organisation des secours en 2014.  
Adopté à l'unanimité.

## **FINANCES**

### **35. Exercice 2014 - Subventions aux associations (rapporteur : M. Laiguillon)**

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées et autorise M. le maire à signer les conventions de financement correspondantes.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.  
Adopté à l'unanimité.

### **36. Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste)**

Le conseil municipal approuve les remises proposées.  
Adopté à l'unanimité.

### **37. Garantie d'emprunt à la SEML Golf du Makila Bayonne-Bassussarry-Pays basque (rapporteur : Mme Duhart)**

Le conseil municipal approuve la garantie d'emprunt à la SEML Golf du Makila Bayonne-Bassussarry-Pays basque, il autorise M. le Maire à intervenir au contrat de prêt à conclure et à signer la convention correspondante.

M. Soroste, Mmes Durruty, Duhart, MM. Esmieu, Pocq, M. Arcouet, Mme Candillier ne prennent pas part au vote.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas s'abstiennent.

MM. Iriart, Nogues votent contre.

Adopté à la majorité.

## **FONCIER**

### **38. Désaffectation de l'immeuble 9 rue Frédéric Bastiat et résiliation du bail emphytéotique signé entre la ville de Bayonne et le CCAS (rapporteur : M. le Maire)**

Le conseil municipal prononce la désaffectation et constate le déclassement tels que présentés, il autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents concourant à la résiliation du bail emphytéotique liant la Ville et le CCAS.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

### **39. Cession de parcelles sises avenue Paul Pras au Centre Hospitalier de la Côte Basque (rapporteur : M. Neys)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la concrétisation de cette transaction.

Adopté à l'unanimité.

**40. Acquisition à Monsieur et Madame Laporte d'une parcelle sise chemin du Moulin de Bacheforès (rapporteur : M. Lacassagne)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents permettant la concrétisation de cette acquisition.  
Adopté à l'unanimité.

**41. Acquisition à Réseau Ferré de France d'une partie d'une parcelle sise avenue du Capitaine Resplandy (rapporteur : M. Neys)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire, à signer l'ensemble des actes nécessaires à la régularisation de cette transaction.  
Adopté à l'unanimité.

**42. Acquisition à l'indivision Sallaberry, Lissart, Latxague, Aribit, Lasseguette d'une partie de parcelle sise chemin d'Ibos (rapporteur : M. Neys)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la concrétisation de cette transaction.  
Adopté à l'unanimité.

**43. Acquisition aux indivisions Mathez et Hacker-Pinède de parcelles sises chemin de Pinède - Projet d'élargissement des chemins de Pinède et de Loustaounaou (rapporteur : M. Neys)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire, à signer l'ensemble des actes nécessaires à la régularisation de ces transactions.  
Adopté à l'unanimité.

## **PATRIMOINE IMMOBILIER**

**44. Office de tourisme - Relogement temporaire - Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation de travaux (rapporteur : Mme Durruty)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à déposer, au nom de la Ville de Bayonne, la demande d'autorisation de travaux correspondante.  
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.  
Adopté à l'unanimité.

**45. Divers travaux d'aménagement de l'hôtel de Ville - Autorisation de dépôt des demandes d'autorisation de travaux (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à déposer, au nom de la Ville de Bayonne, les demandes d'autorisation de travaux nécessaires.  
Adopté à l'unanimité.

**46. Exploitation et entretien des installations thermiques des bâtiments municipaux - Avenant n° 5 au marché conclu avec la société Dalkia (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 5 au marché conclu avec la société Dalkia qui intègre les changements intervenus au sein du patrimoine communal à compter d'octobre 2013.  
Adopté à l'unanimité.

**47. Exploitation et entretien des installations thermiques des bâtiments municipaux - Avenant n° 6 au marché conclu avec la société Dalkia (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 6 au marché conclu avec la société Dalkia qui acte l'application du tarif B1 pour les formules de révision et du rabais de 6,5 %.

Adopté à l'unanimité.

## **REGIE DES EAUX**

**48. Lieudit d'Arnaga commune de Larressore – Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux (rapporteur : M. Arcouet)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à déposer le dossier de déclaration préalable de travaux correspondant et à signer tous les documents et actes afférents.

Adopté à l'unanimité.

## **RESSOURCES HUMAINES**

**49. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty)**

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**50. Chef de projet de rénovation urbaine PNRQAD Centre ancien - Avenant n°1 au contrat de travail à durée déterminée (rapporteur : Mme Durruty)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer avec Madame Katia Haristoy l'avenant n°1 au contrat de travail initial.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**51. Chargé de mission pour la valorisation des fonds documentaires basques – Continuité d'un emploi permanent de catégorie A en application de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 (rapporteur : Mme Durruty)**

Le conseil municipal approuve le principe de la continuité de ce poste et autorise M. le Maire à recruter un agent contractuel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Adopté à l'unanimité.

**52. Chargé de mission coordonnateur de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance - Création d'un emploi de catégorie A en application de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (rapporteur : Mme Durruty)**

Le conseil municipal approuve le principe de la création de ce poste et autorise M. le Maire à recruter un agent contractuel.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**53. Direction de l'évènementiel et de l'animation - Attribution d'une gratification de stage à Madame Aurélie Pagès (rapporteur : Mme Durruty)**

Le conseil municipal accorde à Madame Aurélie Pagès la gratification proposée.

Adopté à l'unanimité.



**54. Accueil des stagiaires de l'enseignement supérieur au sein de la ville de Bayonne (rapporteur : Mme Durruty)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire, à attribuer une gratification à tous les stagiaires qui effectuent un stage dont la durée est supérieure à deux mois consécutifs ou non.  
Adopté à l'unanimité.

**SPORTS**

**55. Association Sportive bayonnaise - Convention de mise à disposition de locaux sis avenue de Plantoun (rapporteur : Mme Duhart)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

**56. Collège Marracq - Convention d'utilisation du gymnase (rapporteur : Mme Duhart)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention correspondante avec le Département des Pyrénées Atlantiques et l'établissement public local d'enseignement collège Marracq.  
Adopté à l'unanimité.

**57. Installation d'un bâtiment modulaire au profit de l'association Azkar Full Contact sur le terrain de la Villa Pyrénéa - Autorisation du dépôt de la demande de permis de construire (rapporteur : Mme Duhart)**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à déposer, au nom de la Ville de Bayonne, la demande de permis de construire correspondante.  
M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas s'abstiennent.  
Adopté à la majorité.

**URBANISME ET SECTEUR SAUVEGARDE**

**58. Renouvellement des taux, exonérations et valeur forfaitaire en matière de taxe d'aménagement (rapporteur : M. Lacassagne)**

Le conseil municipal approuve le principe de la reconduction de la délibération du 20 octobre 2011 en des termes identiques concernant le taux, les exonérations et la valeur forfaitaire des places de stationnement.  
MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.  
Adopté à la majorité.

**59. Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la ville (rapporteur : M. Lacassagne)**

Le conseil municipal approuve le versement des subventions pour un total de 113 553,17 €, induisant un montant total de travaux de 2 202 749,86 € et autorise M. le Maire à signer les conventions nécessaires avec les propriétaires.  
Adopté à l'unanimité.

## **ECONOMIE**

### **60. Avis sur la demande d'autorisation d'exploitation d'une plate-forme de stockage de bois et de charbon à St Bernard présentée par la CCI Bayonne Pays Basque - Zone industrialo-portuaire du port de Bayonne (rapporteur : M. Salducci)**

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette installation.

M. Nogues s'abstient.

Adopté à la majorité.

## **SEML ET COOPERATION INTERCOMMUNALE**

### **61. SEML Golf du Makila Bayonne-Bassussarry Pays Basque - Conseil d'administration (rapporteur : Mme Duhart)**

Le conseil municipal prend acte de l'élection de M. Michel Soroste à la présidence du conseil d'administration de ladite SEML et de sa mission d'en assurer la direction générale, il l'habilite à exercer ces fonctions.

M. Soroste ne prend pas part au vote.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

### **62. Société d'équipement des pays de l'Adour (SEPA) – Rapport du représentant de la ville pour l'année 2013 (rapporteur : M. Neys)**

Le conseil municipal approuve le rapport présenté.

Adopté à l'unanimité.

### **63. Agglomération Côte basque-Adour – Rapport d'activité 2013 (rapporteur : M. le Maie)**

Le conseil municipal prend acte de la production par la Communauté d'Agglomération de son rapport d'activité pour l'année 2013.

Ce rapport n'appelle pas de vote.

### **64. Syndicat mixte du musée basque et de l'histoire de Bayonne – Rapport d'activité 2013 (rapporteur : M. Ugalde)**

Le conseil municipal prend acte de la production par le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne de son rapport d'activité 2013.

Ce rapport n'appelle pas de vote.

### **65. Syndicat intercommunal pour le soutien à la culture basque – Rapport d'activité 2013 (rapporteur : Mme Bisauta)**

Le conseil municipal prend acte de la production par le syndicat intercommunal pour le soutien à la culture basque de son rapport d'activité 2013.

Ce rapport n'appelle pas de vote.

### **66. Syndicat mixte de l'usine de la Nive (Smun) – Rapport d'activité 2013 (rapporteur : M. Arcouet)**

Le conseil municipal prend acte de la production par le syndicat mixte de l'usine de la Nive de son rapport d'activité 2013.

Ce rapport n'appelle pas de vote.

**67. Syndicat départemental d'énergie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) - Rapport d'activité 2013 (rapporteur : Mme Brau-Boirie)**

Le conseil municipal prend acte de la production par le SDEPA de son rapport d'activité pour l'année 2013.

Ce rapport n'appelle pas de vote.

**68. Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) - Modification des statuts (rapporteur : Mme Brau-Boirie)**

Le conseil municipal approuve la modification des statuts proposée.

Adopté à l'unanimité.

**69. Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurrak - Rapport d'activité 2013 (rapporteur : Mme Chabaud-Nadin)**

Le conseil municipal prend acte de la production par le syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurrak de son rapport d'activité 2013.

Ce rapport n'appelle pas de vote

**-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-**

*La séance est levée à 22h00*

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 20 octobre 2014.

**-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-**